

DEPARTEMENT DU NORD

**SYNDICAT MIXTE du SCOT SAMBRE AVESNOIS**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du COMITE SYNDICAL**

---

**SEANCE du Lundi 21 Février 2022**

Date de la convocation : 14 Février 2022

L'an 2022, le vingt-et-un février à 18H30, le Comité Syndical s'est réuni au Pôle Tertiaire Intercommunal de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois à Avesnes sur Helpe sur la convocation de son Président Monsieur Benjamin SAINT-HUILE.

- Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 39
- Nombre de présents : 17
- Nombre de votants : 18



(Fonctionnement dérogatoire des organes délibérants en période Covid-19 : le quorum passe à un tiers et les élus peuvent être porteurs de deux pouvoirs au lieu d'un).

**DELIBERATION N° 22-02- REFERENCE : SP/CM**

**OBJET : Compte administratif de l'exercice 2021**

EPCI	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
Agglo Maubeuge Val de Sambre  (21)		Bernard	BAUDOUX		Arnaud	BEAUQUEL
	X	Alain	BOULLIEZ		Grégory	BELAZIZ
	X	Pascal	CHABOT		Emmanuelle	DELABRE
		Benoît	COURTIN		Thierry	DEPARIS
		Arnaud	DECAGNY		Claude	DUPONT
	X	Serge	GUILLAUME		Jean	DURIEUX
	X	Michel	HANNECART		Michel	DUVEAUX
		Fatiha	KACIMI		Hugo	GEORGES
		Nicolas	LEBLANC		Jacques	LAMQUET
		Patrick	LEDUC		Jean-Pierre	LEBLANC
		Thérèse	PECHER		Michel	LEFEBVRE
		Fabrice	PIETTE		Marjorie	MAHIEUX
		Thomas	PIETTE		Jean-Claude	MARET
		Marie-Pierre	ROPITAL		Claude	MENISSEZ
	X	Ghislain	ROSIER		Patrick	MOULART
	X	Benjamin	SAINT-HUILE		Alexandre	PAREE
		Lucien	SERPILLON		Vincent	PETIT
		Jacques	THURETTE		Brigitte	RASSCHAERT
		Sylvie	TOURNAY	X	Jean-Louis	SIMON
X	Didier	WILLOT		Grazielle	VANBELLE	
	Stéphane	WILMOTTE		David	ZELANI	
CC Cœur de l'Avesnois  (5)		Antoine	BADIDI		Sandra	BROGNET
	X	Christine	BASQUIN		Vincent	JUSTICE
		Hervé	LASPALAS		Maxime	LOUGUET
		Sébastien	SEGUIN	X	Claude	ROYAUX
	X	Freddy	THERY		Wilfrid	SALMON
CC du Pays de Mormal  (8)		Guislain	CAMBIER		Georges	BROXER
	X	Francine	CAUCHETEUX		Bertrand	FLAMENT
		François	ERLEM		André	FREHAUT
		Alain	GERARD		Benoît	GUIOST
		Marie Sophie	LESNE		Pierrette	GUIOST
	X	Jean Pierre	MAZINGUE		Gautier	MEAUSSONE
	X	Dominique	QUINZIN		René	QUINZIN
	X	Anthony	VIENNE		Didier	ROGEAU
CC Sud Avesnois  (5)		Mickaël	HIRAUX		Jean Guy	BERTIN
		Sylvain	OXOBY		Patrick	LANDA
	X	Jean Luc	PERAT		Thierry	REGHEM
		Aurélié	PEROT		Amandine	TROCLET
	X	Benoît	WASCAT		Benjamin	WALLERAND

Pouvoirs :

CCCA

Sébastien SEGUIN à Benjamin SAINT-HUILE



L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

**Le compte administratif :**

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Dans ce cadre, Monsieur le Vice-Président en charge des finances donne lecture de la note de présentation synthétique du compte administratif de l'exercice 2021.

**Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte du SCoT Sambre Avesnois :**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-14 relatif à la désignation d'un président de séance autre que le Président du Syndicat Mixte du SCoT Sambre-Avesnois pour présider le vote du compte administratif ;
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1616-12 et L. 1612-13 relatifs aux comptes administratifs et arrêté des comptes ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Vu le budget primitif ainsi que la décision modificative de l'exercice 2021 ;
- Vu le compte de gestion de M. le Trésorier relatif à l'exercice 2021 ;
- Vu le projet de compte administratif relatif à l'exercice 2021 ;
- Vu la note de présentation synthétique du compte administratif de l'exercice 2021 qui demeurera annexé à la présente délibération ;



**Considérant :**

- que Monsieur le Président s'est retiré lors du débat et du vote du compte administratif,
- que le conseil syndical a élu comme président Monsieur Jean-Pierre MAZINGUE, Vice-Président en charges des finances pour présider le conseil syndical lors du vote du compte administratif,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**ADOPTE et APPROUVE :**

- le compte administratif du Syndicat Mixte du SCoT Sambre Avesnois pour l'exercice 2021 qui demeure identique aux résultats du compte de gestion, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 293 745,89	G 285 488,76
	Section d'investissement	B 289 788,86	H 336 018,23
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 24 165,82
	Report en section d'investissement (001)	D 24 406,50	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D 607 941,25	=G+H+I+J 645 672,81
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	=K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 293 745,89	= G+I+K 309 654,58
	Section d'investissement	=B+D+F 314 195,36	= H+J+L 336 018,23
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 607 941,25	= G+H+I+J+K+L 645 672,81

Ainsi fait et délibéré en séance au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
 Transmis à la Sous-Préfecture le... 23 FEV. 2022  
 Publiée ou notifiée le... 23 FEV. 2022...  
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Pour extrait conforme  
 Le Président,  
 Benjamin SAINT-HUILE

SYNDICAT MIXTE  
 du SCOT  
 SAMBRE AVESNOIS  
 Mairie d'Avesnes-sur-Helpe

